



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question écrite n° 31888

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de réforme de la formation des enseignants qui vise, dans les deux ans, à élever le niveau de recrutement de tous les professeurs, du primaire et du secondaire, à bac + 5, soit au master. Cette réforme suscite de nombreuses interrogations quant à l'avenir de la profession d'enseignant, s'agissant en particulier de la formation professionnelle dispensée par les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). En effet, alors que cet allongement de la formation devrait participer à l'acquisition d'un enseignement académique et d'une formation professionnelle de meilleure qualité, il est à craindre qu'avec la volonté de supprimer les IUFM ou de minorer leur rôle, ne disparaissent la formation pédagogique et l'expérience professionnelle que dispensent ces écoles spécifiques. Il lui demande quelles dispositions elle entend mettre en oeuvre pour garantir aux futurs enseignants, une formation réellement « professionnalisante » au sein de l'université et l'accès au métier d'enseignant pour l'ensemble des couches sociales, et enfin, si elle envisage le maintien d'une institution universitaire entièrement dédiée à la formation professionnelle des enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31888

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8515

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)